



Programme et Devis de formation

Préparation aux concours d'entrée dans les écoles d'Auxiliaire de Puériculture - Parcours Oral + Tests

Objectifs : Préparer la réussite des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves orales d'admission du concours d'entrée dans les écoles d'Auxiliaire de Puériculture

Prérequis :

- Etre âgé de 17 ans *au moins*, au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection
- Aptitudes à exercer le métier visé

- Etre titulaire
 - Du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau IV en équivalence
 - D'un titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V
 - D'un titre ou diplôme étranger permettant l'accès aux études universitaires dans le pays de délivrance
 - Avoir suivi une année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier

Dates de formation : de septembre 2018 à février 2019

Organisation de la formation :

- 2 jours/semaine en centre (parcours complet)
- Lieu de déroulement de la formation : IFIP Conseil - 4 rue des Charmilles 38100 Grenoble

Responsable pédagogique : F. METATLA

Profil des intervenants : formateurs expérimentés dans le domaine sanitaire et social

Sanction de la formation : attestation de fin de formation (comprenant une attestation des acquis)

Programme personnalisé : (cocher le ou les module(s) que vous souhaitez préparer)

Un stage pratique de 150 heures est recommandé afin de mieux appréhender la réalité de la profession et d'acquérir une bonne connaissance du métier et de ses conditions d'exercice.

<input type="checkbox"/> Tests Psychotechniques :	60h	450 € TTC
<input type="checkbox"/> Préparation aux entretiens :	60h	450 € TTC
<input type="checkbox"/> 8 concours blancs :	12 h	90 € TTC
<input type="checkbox"/> PSC1*	7h	90 € TTC

TOTAL : € TTC **

NOM et Prénom :

DATE :

SIGNATURE (précédée de la mention « bon pour accord ») :

* PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1, formation dispensée par un organisme sous-traitant agréé

** : IFIP Conseil est non assujetti à la TVA

